

Rapport des travaux de la Commission de Révision des Textes Statutaires de l'AFMED en sigle COMREV.

Dans ce rapport, nous restituons au Bureau et au Comité Directeur les résultats des travaux de la Commission qui seront soumis à l'AG. Ce rapport présente les missions de la Commission, sa composition, sa méthodologie de travail et l'état d'avancement de ses travaux.

I. Les Missions de la Commission

La Commission avait reçu du Comité Directeur 5 missions : **1. Remettre à jour les Statuts de l'AFMED-Unikin, 2. Rédiger le Règlement d'ordre Intérieur, 3. Réévaluer le Plan Stratégique 2010, 4. Mettre l'Association en conformité avec la loi, 5. Rédiger une Charte d'utilisation des plateformes ou forums de l'Association.**

Chers confrères et chers collègues, les résultats qui vont vous être présentés sont le fruit d'un travail collectif conduit avec densité, dans une ambiance de Fraternité. Une forte implication de chaque membre nous a permis d'avancer et de construire ensemble. C'est donc avec beaucoup de plaisir que je vais souligner la participation régulière du Président de l'AFMED, le Dr Joseph Nsiala ; du Vice Président le Dr Daniel Tonduang ; du Secrétaire Général, le Dr Pierre Amusini.

Une mention spéciale aux dames à l'instar de Madame Agnès Lisiki, de Dr Caroline Tunda, de Madame Ruphine Banuni et Maguy Thsionza dont la participation assidue et les contributions riches et pertinentes ont permis de donner à nos Statuts cette belle robe. Je m'en voudrais d'oublier Benson Kumbi, Alix Kikuati, Aimé Mundabi, Gode Imbamba, Ambroise Manika, Fataki Bombil, et tous les autres confrères et consœurs que j'ai oublié de citer qui ont également apporté leur pierre à l'édification de cette œuvre humaine. Ils et elles sont de la France, de la Belgique, de la République Démocratique du Congo, du Gabon, de l'Afrique du Sud, de la Suisse et même du Japon ou d'ailleurs. Que toutes et tous veuillent trouver ici l'expression de notre reconnaissance pour leurs précieuses contributions à ce travail collectif. Je vous prie de les applaudir.

II. Quelle est la Composition de la Commission ?

La Commission comprend : 14 membres, mais elle est ouverte à toute contribution.

Elle a en son sein une Equipe de rédaction dont le Président est le Dr Joseph Nsiala, le Rapporteur : le Dr NGbama, votre serviteur et les Informaticiens/ lecteurs : les Dr Pierre Amusini assisté du Dr Godé Imbamba.

IV. Quelle est notre Méthodologie de travail ?

1. Nous travaillons au moyen des Nouvelles Techniques d'Information et de Communication (**NTIC**) : le texte à examiner et les propositions de tout membre de l'AFMED sont postés sur les 3 Forums de l'Association : Forum des révision des textes, Forum du Comité Directeur et Forum de l'AFmed ou ils sont envoyés par mail.

2. **L'équipe de rédaction** fait la synthèse des propositions et amendements qui sont ensuite examinées au cours d'une réunion en visioconférence avant d'être validées par le Comité Directeur.

3. **Selon un calendrier préétabli** la Commission s'est réuni 14 fois du 15 mai au 20 octobre au rythme de 2 à 3 réunions par mois. La durée des réunions est en moyenne de 2 Heures. Un séminaire sur les Objectifs stratégiques a été organisé le 25 et le 26 septembre 2021. Ces réunions ont été intenses et très riches avec la participation régulières de 7 à 14 membres.

V. Quels sont les résultats de notre travail ?

Les deux premières missions ont été réalisées. La troisième est en cours. Les documents ont été postés sur les trois Plateformes de l'AFMED. Les deux autres missions seront faites plus tard.

I. **Le projet des Nouveaux Statuts** qui a été soumis à votre appréciation a pris en compte les évolutions opérées dans la société et par l'Association après 12 ans d'existence : des nouveaux objectifs adoptés, des nouveaux membres d'origines différentes ont été admis, des Amis et Amies ont rejoint des Anciens Etudiants et Anciennes Etudiantes de la Faculté de Médecine.

Les grandes lignes des modifications proposées sont :

1° Article 1^{er}. **Changement de la dénomination** de l'Association et du siège social. La dénomination devient : Association des Ancien.ne.s Etudiant.e.s et Ami.es de la Faculté de Médecine de l'Université de Kinshasa. Le Sigle reste inchangé AFMED-Unikin.

2° Article 2. **Un quatrième objectif** a été ajouté : « Contribuer à la promotion du développement socio-sanitaire sur le territoire national »

3° Article 7 . Les différentes catégories des membres de l'Association ont été définies : Membres Fondateurs, membres Effectifs, membres Associés, membres Donateurs, membres Bienfaiteurs, membres Sympathisants et membres d'Honneur.

4° **La féminisation des noms et des fonctions** afin de respecter l'égalité des droits, des devoirs et de visibilité. Ainsi on peut lire Association des Anciens Etudiants et Anciennes Etudiantes et Amis et Amies, on peut trouver le Président ou la Présidente, le Secrétaire Général ou la Secrétaire Générale avec e à la fin, ainsi de suite.

5° Article 15 : **Ouverture des certains postes des organes de Direction (Bureau et commissions) aux membres Associés**, à part la Présidence, la Vice-Présidence, les titulaires du Secrétariat Général et de la Trésorerie.

6° Article 16 . **Une sectorisation simplifiée**, autonome et réaliste par pays dont les dirigeants sont membres de droit du Comité Directeur.

7° Suivant l'air du temps, les Nouvelles technologies d'Information et de Communication ont été intégrées dans le fonctionnement courant de l'AFMED.

II. Le Règlement d'ordre Intérieur

Le ROI de l'association n'existait pas encore. Il fallait le rédiger. C'est fait ! Notre bébé sert à compléter et à préciser les Statuts.

Il comprend comme points importants :

1. La précision des conditions d'adhésion à l'association et d'élection aux organes de Direction
2. La précision des mesures disciplinaires et leurs modalités d'application ;
3. L'accent est mis sur la clairance éthique des membres et des responsables des organes de direction.

III. L'Evaluation du Plan Stratégique

Ce travail est le fruit de collaboration entre deux Commissions : la Commission de révision des textes ou COMREV en sigle et la Commission qualité dont l'animateur Pilote le Dr Roger Mohila a été d'un apport significatif dans la Méthodologie d'évaluation du Plan Stratégique 2010.

Qu'avons-nous fait ?

A partir du Plan Stratégique 2010 le travail a consisté à

1. Définir les Missions de l'Association : un accent particulier a été mis sur les paramédicaux et sur la promotion du développement socio-sanitaire.

2. Définir la Vision et les valeurs de l'association : fort de ses réalisations, AFMED affiche des nouvelles ambitions.

3. L'Evaluation l'environnement externe de l'Association montre que **des facteurs qui étaient des Menaces de jadis sont devenus Opportunités**. Par exemple aujourd'hui AFMED est reconnue par les instances facultaires et universitaires et par les institutions étatiques, le CNOM, les partenaires et promotions.

4. L'Evaluation de l'environnement interne souligne **la place du volontarisme pour valoriser les Faiblesses et les Forces de l'Association**.

5. **Le séminaire du 25 et 26 septembre**, très riche et instructif a proposé une nouvelle stratification du Plan Stratégique :

1° **Trois orientations stratégiques** remplacent les 4 anciens objectifs stratégiques dont le 2° et le 3° sont fusionnées et deviennent la 2° orientation stratégique ;
2° Dans chaque orientation stratégique sont défini 3 ou 4 **priorités appelés Objectifs**,
3° Pour chaque Objectif sont définies **des Stratégies** 4. **Enfin les actions** sont fixées dans chaque Stratégie

Sur ces grands axes d'orientations, une synthèse et une rédaction d'un **Nouveau Plan Stratégique** seront faites par le Bureau et le Comité Directeur avec l'aide de la COMREV et de la Commission Qualité. Le travail final sera présenté vers fin novembre.

En résumé, en 6 mois, prenant en compte des évolutions opérationnelles, sociologiques et technologiques, et l'évolution des objectifs de l'Association,

1. La Commission a révisé les Statuts et élaboré le Règlement d'ordre intérieur.

2. En collaboration avec la Commission Qualité, sous la direction du Bureau et du Comité Directeur , la Commission va poursuivre l'Evaluation du Plan Stratégique qui sera entièrement présenté à la fin du mois de novembre.

A présent, chers confrères et chers collègues, il vous revient de faire des observations et des suggestions sur les textes que vous avez lus sur les forums. Nous passerons ensuite au vote des Statuts et du Règlement d'ordre intérieur. Après le vote, les textes validés seront remis au Conseiller juridique pour avis.

Nous comptons sur votre courtoisie pour être bref, précis et constructif dans vos interventions. C'est à vous.

Après le vote. Nous vous remercions pour votre confiance. Nous venons de construire ensemble des nouveaux piliers pour l'amélioration du service médical et socio-sanitaire de notre pays. Je vous invite à nous applaudir pour ce travail collectif qui est, à mon avis, de qualité. Je vous remercie.

Fait à Paris et à Kinshasa le jeudi 4 novembre 2021

Pour la Commission
de Révision des Textes
Le Président le Dr John Nsiala

Le Rapporteur,
Dr NGBAMA Ma Mbelenga